

Electricien – Maintenance Bâtiments (H-F)

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste d'électricien pour le service régie Maintenance Bâtiments.

Top 5 des villes de 20 000 à 50 000 habitants où « il fait bon vivre » selon le classement 2020 du Journal du dimanche, la Ville de Châteauroux vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole.

Desservies par un maillage autoroutier idéal, la Ville et l'Agglomération de Châteauroux, par leurs nombreux projets structurants, se veulent un territoire attractif. Du nouveau centre aquatique Balsan'éo en passant par l'aménagement de parcs d'activités, le réaménagement d'un ancien site industriel en une Cité du numérique ou encore la requalification de logements dans les quartiers ou des espaces publics (places, parcs, jardins, etc.) tout est pensé pour offrir un environnement agréable aux (nouveaux) habitants... et agents !

PROFIL :

Le poste est ouvert aux agents de catégorie C de la filière technique.

MISSIONS :

- Participer à la maintenance préventive et curative du patrimoine bâti de la Ville de Châteauroux, de Châteauroux Métropole, de la Ville de Saint Maur et du CCAS, pour les travaux d'électricité, y compris informatique et téléphonie,
- Réaliser des installations neuves d'électricité courants fort et faible,
- Réaliser les travaux de mise en conformité des installations électriques,
- Contrôler et réparer les éclairages de sécurité et les alarmes incendie,
- Réaliser des branchements électriques dans le cadre de manifestations,
- Réparer l'appareillage électrique (outillage, électro-ménager, etc ...),
- Participer à l'astreinte électricité (bâtiments, manifestations, parkings, éclairage public et feux de signalisation.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Savoirs :

- Titulaire d'un diplôme en électricité (minimum CAP, ...),
- Titulaire des habilitations électriques,
- Connaissances en informatique et téléphonie,
- Connaissance de la réglementation et des normes de sécurité au travail.

Savoir- faire :

- Maîtriser les techniques de diagnostic et de dépannage des installations,
- Réaliser tous les travaux nécessaires à la réalisation d'installations électriques : pose de chemins de câbles, de goulottes, tirage de câbles, raccordement et câblage d'armoires électriques, pose d'appareillages ...,
- Assurer la consignation des installations électriques,
- Effectuer les métrés et l'évaluation des besoins d'un chantier,
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Savoir-être :

- Sens du service public et du travail en équipe,
- Sens de l'organisation et de la méthode,
- Esprit d'analyse et d'initiative,
- Dynamisme et motivation,
- Polyvalence,
- Rigueur,
- Disponibilité,
- Ponctualité.

PARTICULARITÉS DU POSTE :

Temps de travail : 38h45 hebdomadaires, 21 jours d'ARTT par an.

Horaires de travail : 7h55 – 12h00 / 13h30 – 17h10.

Spécificités du poste :

- Permis B,
- Déplacements sur le périmètre de l'agglomération castelroussine,
- Port des EPI,
- Interventions sur les chantiers pouvant engendrer les risques inhérents,
- Amplitude de travail variable en fonction des nécessités de service,
- Participation à l'astreinte bâtiments, du vendredi 8h00 au vendredi suivant 8h00 – trois astreintes par an en moyenne.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Rodolphe Labrune, responsable des travaux régie bâtiments au 02 54 08 33 97 ou à Monsieur Stéphane Lamoure, responsable du service Maintenance Bâtiments au 02.54.08.33.20.

L'envoi des candidatures (un cv, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement **avant le 28 février 2022** .

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur l'intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 28 février 2022**.

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.